

UNE AUTRE CHANCE POUR LES ÉLÈVES DÉCROCHEURS

1er septembre 2004



Une autre chance pour les élèves décrocheurs

Depuis 2000, les quatre collèges publics de Bobigny s'unissent pour prévenir la déscolarisation et l'exclusion scolaire. Ensemble, ils ont construit le dispositif L'École d'une autre chance.

Absentéisme, violence, échec scolaire... Le collège dispose de peu d'outils pour prendre en charge ces phénomènes et l'exclusion des élèves peut être vécue comme un échec de l'institution scolaire. En Seine-Saint-Denis, l'absentéisme concerne surtout les lycées professionnels, donc des élèves âgés de plus de 16 ans. Mais ce phénomène, quand il touche les collégiens, devient plus préoccupant encore. Regroupés sous le terme de « décrocheurs », ces élèves ne forment pas une population homogène. Elisabeth Baugier, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, distingue deux types de décrocheurs : ceux qui abandonnent, sans bruit, se désolidarisant peu à peu, « les décrochés de l'indolence » ; ceux qui sont exclus car ils manifestent leurs difficultés par un comportement qui rend leur statut d'élève impossible et perturbe l'école.

Confrontés à ce phénomène, les équipes pédagogiques des collèges République, Auguste-Delaune, Jean-Pierre-Timbaud et Pierre-Sénaud de Bobigny, ville préfeture de la Seine-Saint-Denis, ont inventé leur outil. Elles ont mutualisé leurs compétences et engagé une réflexion avec des partenaires pour proposer aux décrocheurs de l'ensemble de leurs classes de 4^e et de 3^e un parcours éducatif individualisé de cinq semaines baptisé L'École d'une autre chance. « L'objectif est d'envoyer le processus d'exclusion par la prévention en

redonnant aux élèves une image positive d'eux-mêmes, en insistant sur le sens de l'école et en préparant avec eux une orientation positive », explique Hervé Poirier, principal du collège Auguste-Delaune.

Ce dispositif s'appuie sur le partenariat de la politique de la ville, des associations locales et de l'éducation nationale. Le contrat de ville de Bobigny subventionne le projet à hauteur de 3 000 euros destinés au financement d'interventions extérieures comme celles d'un écrivain ou d'une coach. L'éducation nationale participe en mettant à disposition dans chacun des quatre collèges sept heures d'enseignement par semaine, dispensées par deux professeurs volontaires de chaque établissement. Deux associations locales sont impliquées : l'Association des juristes bénévoles de France (AJBF) et Vie et Cité, une association de prévention spécialisée.

Les élèves concernés sont repérés par les équipes pédagogiques et font l'objet d'une discussion au sein du conseil de prévention¹ de l'établissement. Le projet est soumis à l'approbation de l'élève et de sa famille avant d'être proposé au comité de pilotage de L'École d'une autre chance. Ce dernier est composé des quatre principaux de collège associés au dispositif, des huit enseignants, des associations partenaires, des intervenants extérieurs, d'un pédopsychiatre et du

¹ Sous la direction d'un coach sportif spécialisé en anglais, « Le coaching est l'accompagnement d'une personne à partir de ses besoins pour le développement de son potentiel et de son savoir-faire. » Cette définition est empruntée à la Société française de coaching (SFC).

² Le conseil de prévention réunit les professeurs de la classe, le conseiller d'orientation psychologue, l'animateur social, le principal adjoint, le conseiller principal d'éducation.

³ Rapport Baugier et alii. Démarche scolaire : genèse et logique des parcours, 2002.

Depuis 2000, les quatre collèges publics de Bobigny s'unissent pour prévenir la déscolarisation et l'exclusion scolaire. Ensemble, ils ont construit le dispositif L'École d'une autre chance. Ce dispositif, communaux quatre collèges publics, propose aux décrocheurs de l'ensemble des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} un parcours éducatif individualisé de cinq semaines.

• **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Une-autre-chance-pour-les-eleves-decrocheurs>